

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 26/04/2019 - 10:21

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, rue de l'Université, F - 75007 Paris,
courriel : marches-publics@quaibranly.fr

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://marches.quaibranly.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=425148&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=425148&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=425148&orgAcronyme=f5j)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[\[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=425148&orgAcronyme=f5j\]\(https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=425148&orgAcronyme=f5j\)](https://www.marches-</p></div><div data-bbox=)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à la fourniture de périodiques étrangers pour la médiathèque du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2019-MQB-00192-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 79980000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre relatif à la fourniture de périodiques étrangers pour la médiathèque du musée du quai Branly - Jacques Chirac. L'accord-cadre est un accord-cadre non alloti s'exécutant au fur et à mesure de l'émission de bons de commandes. Il est conclu sans montant minimum ni maximum, avec une estimation de commandes de 550 000 euro(s) HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 550000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79980000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : 222, Rue de l'Université 75007 Paris

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre relatif à la fourniture de périodiques étrangers pour la médiathèque du musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 550000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Début : 01 janvier 2020 / Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre démarre à compter du 1er janvier 2020, pour une durée d'un an. Il est reconductible par décision expresse du pouvoir adjudicateur trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 26/06/2019 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 27 juin 2019 à 10 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'arrivée à échéance de l'accord-cadre, sauf mutualisation inter-établissements.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La commande en ligne sera utilisée.

La facturation en ligne sera acceptée.

Le paiement en ligne sera utilisé.

VI.3) Informations complémentaires :

Cet avis ne représente qu'un aperçu de l'accord-cadre. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

LES OFFRES DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE REMISES SOUS FORMAT DEMATERIALISE. LES OFFRES REMISES SOUS FORMAT PAPIER SERONT REJETEES CAR DECLAREES IRRÉGULIERES ET INSUSCEPTIBLES DE REGULARISATION.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quai Branly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres. Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

REGULARISATION DES OFFRES

Aucune négociation n'est prévue dans le cadre du présent accord-cadre, en application de l'article R.2161-5 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R.2152-2 du Code de la commande publique, des irrégularités mineures dans l'offre d'un candidat n'entraîneront pas automatiquement son exclusion. La régularisation des seules offres irrégulières, c'est-à-dire ne respectant pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, pourra être demandée aux candidats entre la remise des candidatures et des offres et le choix du titulaire. La régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles d'une offre, et ne concerne pas les offres inappropriées, inacceptables ou anormalement basses.

SELECTION DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère 1 : 70 points /100 pour le prix ;

Critère 2 : 30 points /100 pour la valeur technique, appréciée à l'aide du mémoire technique, et divisée en quatre sous-critères :

o Sous-critère 1 (noté sur 5 points) : Description des moyens mis en oeuvre pour le suivi de l'accord-cadre ;

o Sous-critère 2 (noté sur 10 points) : Capacité à fournir la diversité des titres sélectionnés ;

o Sous-critère 3 (noté sur 5 points) : Services en ligne mis à disposition pour le suivi des commandes et des

relances ;

o Sous-critère 4 (noté sur 10 points) : Délai de traitement de la demande de devis.

La somme des notes financière et technique par candidat donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée sera retenue.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26 avril 2019

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3382269**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Service facturier 222, rue de l'Université
75007 - Paris

Adresse d'expédition :

-